



**Compte rendu de l'atelier du groupe de travail « Information et sensibilisation » du  
15/06/2012**

La liste des participants présents et excusés figure en annexe.

**Objet de l'atelier :** Proposition d'un plan de communication et d'engagements et de recommandations de la charte Natura 2000.

- Introduction par monsieur Rousseau puis tour de table
- Rappel des enjeux écologiques du site, propositions d'objectifs de conservation, de mesures de communication et de sensibilisation, du contenu de l'infosite n°1 et proposition d'engagements et de recommandations de la charte Natura 2000 par Céline Bernard (cf. diaporama en annexe).

N°	Remarques/questions
1	<p>M. Rousseau introduit la réunion en faisant un tour de table.</p> <p>Céline Bernard rappelle les enjeux de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Une proposition d'objectifs de conservation, de mesures de communication et de sensibilisation et d'engagements et de recommandations de la charte Natura 2000 est présentée et soumise à discussion.</p>
2	<p><b><u>Concernant l'infosite n°1 :</u></b></p> <p><u>Remarque de M. ROUSSEAU</u> : La diffusion du document devra être faite en deux temps, avec un envoi aux communes dans un premier temps puis une diffusion plus large dans un deuxième temps.</p> <p><u>Remarques de Roland RODDE de la DDT</u> : noter 8 habitats d'intérêt communautaire à la place de 8 habitats génériques et 9 habitats élémentaires, noter espèces d'intérêt communautaire plutôt que espèces protégées ; « des prospections complémentaires sont prévues en mai 2012 » phrase à reprendre pour chronologie ; ajouter DDT 77 et DRIEE dans les contacts, préciser limite de répartition de l'aire pour le Sonneur ; changer le nom DREAL en DRIEE.</p> <p><u>Remarques de Géry WAYMEL</u> : Il faut régler le problème de la cartouche « direction de la publication » : il faut sonder les juristes en interne pour savoir qui noter ; il faut rajouter le logo « Europe » en 1<sup>ère</sup> page; revoir la carte pour bien lire le périmètre, améliorer l'accroche de la première page en rajoutant « Natura 2000 » dans le titre.</p> <p>→ Réponse de Céline BERNARD : Les modifications demandées pour l'infosite n°1 seront apportées.</p> <p><u>Remarque de Marie-Pierre RICHARD de la commune de Dhuisy</u> : La couleur des titres ne ressort pas assez par rapport au reste du texte.</p> <p>→ Réponse de Céline BERNARD : La maquette proposée a été réalisée dans un format texte, la mise en page finale sera faite avec un logiciel adapté qui règlera les problèmes de mise en page mais ce point sera vérifié.</p> <p>Céline BERNARD demande aux participants de bien vouloir envoyer leur remarque sous une semaine pour la reprise du texte de l'infosite n°1 afin de leur proposer rapidement une mise en page graphique.</p>
3	<p><b><u>Concernant la proposition des mesures de communication :</u></b></p> <p>Il faut réfléchir comment limiter l'accès aux dessertes forestières pour distinguer la circulation seule du propriétaire de la circulation en groupe pour les « loisirs ». Ce point sera à reformuler dans les</p>



Elaboration du document d'objectifs du site  
Natura 2000 (SIC) FR1102006 « Bois des  
Réserves, des Usages et de Montgé» (77)

Date : 15/06/2012  
Etat du CR : rédigé le 23/07/2012  
Rédactrice : Céline BERNARD (Biotopie)  
Approbateur : Sylvain FROC (Biotopie)  
Validateurs : Jacques ROUSSEAU (Président  
du comité de pilotage)  
Géry WAYMEL (Communauté de communes  
du Pays de l'Ourcq)  
Olivier PATRIMONIO (DRIEE Ile-de-France)  
Roland RODDE (DDT 77)

	<p>engagements proposés dans la charte Natura 2000.</p> <p>Les actions d'animation nature devront bien être adaptées au contexte sensible du Sonneur à ventre jaune en limitant les visites de terrain.</p> <p>Sylvain FROC précise que le travail de l'animateur est en lien avec les acteurs locaux.</p> <p>Remarque apportée (la veille) par Chloé DORDONNAT du Cg 77 : Il faudrait ajouter une mesure « création et utilisation d'un site Web » et une mesure « Mise en défens d'un milieu par rapport à la préservation du Sonneur à ventre jaune » qui peut donner lieu à un contrat Natura 2000.</p> <p>Roland RODDE de la DDT 77 précise que la création d'un site web est possible en s'appuyant sur le site clé en main fourni par l'Aten.</p> <p>Marie-Pierre RICHARD de la commune de Dhuisy propose que les collectivités ajoutent aussi une page d'informations sur la démarche Natura 2000 sur leur site internet.</p>
4	<p>Question de Roland RODDE de la DDT 77 : Où en est la réalisation des panneaux prévus dans la prestation?</p> <p>Réponse de Sylvain FROC et Céline BERNARD : Le contenu des panneaux est en cours de réalisation, l'exposition est prévue pour février 2013.</p> <p>Roland RODDE rappelle les éléments clés sur le fonctionnement de l'animation et les financements possibles.</p>
5	<p>Question de Géry WAYMEL : Comment informe-t-on les communes sur les projets soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ?</p> <p>Réponse de Roland RODDE de la DDT 77 : Il est possible de s'appuyer sur le site Internet de la DDT mais un rappel sera envoyé aux communes par la DDT puis par la suite, l'animateur du site Natura 2000 fera le relais.</p> <p>Un encart sur ce point figurera dans le second infosite prévu pour la fin d'année 2012.</p>
6	<p><b>Concernant la charte Natura 2000 :</b></p> <p>Pour les recommandations d'intervention sur la faune, les dates à mentionner sont « 15 mars - 31 août » mais il faudra distinguer les interventions sur les milieux aquatiques et sur les autres types de milieux.</p>
7	<p>Le seul atelier « communication » prévu a été réalisé mais le contenu de l'infosite n°2 et des panneaux de l'exposition sera soumis à l'ensemble du comité de pilotage.</p>